MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,
DU LOGEMENT, DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS
---
DIRECTION DE LA SECURITE
ET DE LA CIRCULATION-ROUTIERES
---
SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
TECHNIQUE DES VEHICULES

PARIS, LE 12 JUIN 1987

208,RUE RAYMOND LOSSERAND
75014 PARIS
CODE POSTAL 75775 PARIS CEDEX 16
TELEPHONE (1) 45.39.25.70
TELEX EKIPRER 200366

HD/CF - 87.135

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

Marque : SITO
Référence : 1253 destiné aux véhicules YAMAHA 1T5 (750XS)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 1er Juin 1987 sous le numéro 87.15.10.111/4538 ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP SI 2940

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur des Travaux Publics
de l'Etat (Mines)

H. DAUDET

Monsieur le Directeur
EUROPEENNE DE DIFFUSION MODERNE
13 Route de la Salle - ZAC des Romains - CRAN GEVRIER - 74000 ANNECY

SITO
MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE